Symbole des apôtres – Mhaymninan – restitué et Irénée de Lyon

Edouard M. Gallez

Au cours du XX*e* siècle, le credo des apôtres a pris une grande place dans la liturgie latine, et particulièrement après 1945.

UN PEU D'HISTOIRE

La recherche a essayé de rapprocher ce credo de certaines professions de foi baptismales à Rome dont nous avons des échos datant des II*e* et III*e* siècles. Certes, dès le début, le baptême s'accompagne d'une profession de foi de la part du catéchumène, mais le rapport textuel entre ces témoignages et le « symbole des apôtres » comme tel est encore lointain. Par exemple, en 200, dans *De praescriptione haereticorum* (n° 13), Tertullien propose un long exposé en guise de « règle de foi », qu'il semble attribuer aux apôtres ; mais cette attribution n'est pas littérale, elle est selon le sens comme il l'écrit plus loin (n° 37) : "l'Église l'a reçue des apôtres, les apôtres du Christ, et le Christ de Dieu". Il apparaît donc que le « symbole » revêtu de l'autorité « des apôtres » ne vient pas de Rome ; il faut chercher son origine en Orient.

Au IV*e* siècle, il est cité comme tel spécialement après le Concile de Nicée, justement dans un contexte où beaucoup de formulations de la profession de foi sont proposées [1] ; en 340, Marcel, évêque d'Ancyre (aujourd'hui Ankara, ancienne cité de l'empire perse en Anatolie centrale), le cite *in extenso* (en grec) dans une lettre adressée en 340 au pape Jules – comme si ce dernier ne le connaissait pas ! Un peu plus tard, le texte est également repris en latin par Rufin, qui insiste sur l'origine apostolique du texte ; certains alors se posaient-ils des questions sur l'histoire du texte, qu'ils savaient n'être ni d'origine romaine ni grecque ? En effet, les Grecs n'utilisaient pas ce « symbole » de foi, ce qui n'est sans doute pas étranger à leur opposition aux christianismes situés à l'est de leur monde (c'est-à-dire copte et surtout araméen) ; c'est donc là qu'il faut chercher l'origine.

En tout cas, en Occident, une pieuse légende a été inventée pour expliquer le texte, selon laquelle chacune de ses parties aurait été composée par l'un des douze apôtres – il faut donc qu'il y ait douze parties ; on trouve cette « explication » dans deux sermons attribués à St Augustin, qui semblent être plutôt l'œuvre d'un prédicateur gaulois du VI*e* siècle :

"Pierre dit : Je crois en Dieu le Père tout-puissant,
Jean dit : Créateur du ciel et de la terre.
Jacob dit : Je crois aussi en Jésus-Christ son Fils unique Notre-Seigneur.
André dit : Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

[1] En 341, quatre symboles sont proposés successivement lors du concile de la Dédicace, un autre l'est lors de celui de Sardique en 343, un autre lors de celui de Philippopolis en 343, un autre lors de celui d'Antioche en 345, trois autres lors des conciles de Sirmium en 351, 357 et 359, un autre lors de celui de Rimini en 359 aussi, et enfin celui de Constantinople en 381.

Philippe dit : A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.
Thomas dit : Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité d'entre les morts.
Barthélemy dit : Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant,
Matthieu dit : D'où il viendra juger les vivants et les morts.
Jacques, fils d'Alphée : Je crois au Saint-Esprit, la sainte Église catholique,
Simon le Zélote : La communion des saints, la rémission des péchés,
Judas, fils de Jacques : La résurrection de la chair,
Matthias acheva : La vie éternelle. Amen." (*Sermon* 241 – voir aussi le 240)

Des sculptures se sont inspirées de cette légende :

Le symbole des Apôtres selon une répartition en douze (avec St Mathias)
Cathédrale de Saint-Claude, stalles aujourd'hui en partie détruites,
dessin paru in *Calendrier des Bergers*, Genève, édit. Jean Belot, 1498

Si l'on cherche l'origine du « symbole » en rapport avec la Grande Eglise araméenne de l'Orient, une structure orale en 2 X 5 saute immédiatement aux yeux : il s'agit d'un comptage sur les doigts des deux mains, avec, en plus, une correspondance entre les mains comme on va le voir. Ceci indique qu'une telle profession de foi était récitée en joignant les mains (pour compter) – un geste chrétien bien attesté mais dont on n'aurait autrement pas la moindre explication quant au sens et à l'origine !

RESTITUTION D'APRÈS L'ANALYSE RYTHMO-MIMÉTIQUE

Une telle simplicité de comptage en 2 X 5 jointe à un contenu doctrinal extrêmement riche, rigoureux et dit de manière génialement simple suggère une œuvre apostolique, peut-être liée à une rencontre d'apôtres à Jérusalem, du moins de ceux qui étaient encore vivants et tandis que Marie était encore là (c'est-à-dire avant 51 selon les traditions orientales). L'origine de la légende des douze apôtres dictant le texte pourrait se trouver là.

Les manuscrits araméens sont rares à cause des siècles de destructions systématiques opérées par le pouvoir islamique. Sans attendre l'apparition toujours possible de nouveaux documents, nous pouvons néanmoins restituer déjà assez facilement l'état initial de ce credo des apôtres [2] avec son comptage et, bien sûr, avec ses balancements de style oral « gauche droite » (ou plutôt « droite gauche » en Orient) :

Le Mhayminan (Credo) araméen initial des apôtres

Nous croyons en Dieu le Père	Créateur du ciel et de la terre	1
Nous croyons en son Fils unique	Jésus le Messie notre Seigneur	2
Qui a été conçu de l'Esprit-Saint	et a été enfanté d'un sein vierge	3
Et a souffert et a été crucifié	et est mort et a été enseveli	4
Il est descendu au shéol	et s'est relevé le troisième jour	5
Il est monté au ciel	et est assis à la droite de Dieu le Père	6
Et viendra de là-bas	en Seigneur des morts et des vivants	7
Nous croyons en l'Esprit-Saint	et en l'Église sainte catholique	8
En la communion des saints	et en la rémission des péchés	9
En le relèvement des corps	en la vie éternelle	10

En fait de rigueur, soulignons par exemple la proposition 10 (dont la formulation est toujours la même aujourd'hui) : sa seconde partie « en la vie éternelle » n'est pas précédée comme ailleurs par la conjonction « et » (la traduction française l'a ajoutée, alors même que le latin n'y invite pas). En effet, il ne s'agit pas de deux choses distinctes à croire car le « relèvement des corps » (dénommé « résurrection de la chair » en latin) advient pour et dans la vie éternelle – *c'est donc une même réalité*. La formulation araméenne est plus rigoureuse que la nôtre, tout en étant aussi concise.

Clairement les propositions 1 à 5 et 6 à 10 se répondent deux à deux par mots-clés ou plus encore selon le sens, c'est-à-dire que les deux mains se répondent comme suit :

[2] Dans un commentaire, Pierre Perrier indique que cette formule primitive se trouve dans le *Hudra*, le bréviaire chaldéen ancien, https://www.eecho.fr/symbole-des-apotres-irenee-seconde-venue/#comment-66785.

1. Nous croyons en **Dieu le Père**
Créateur du **ciel** et de la terre

2. Nous croyons en son Fils unique
Jésus le Messie notre **Seigneur**

3. Qui a été conçu de **l'Esprit-Saint**
et a été enfanté d'un sein vierge

4. Et a souffert et a été crucifié
et est mort et a été enseveli

5. Il est descendu au shéol
et s'est **relevé** le troisième jour

6. Il est monté au **ciel** et est assis
à la droite de **Dieu le Père**

7. Et viendra de là-bas
en **Seigneur** des morts et des vivants

8. Nous croyons en **l'Esprit-Saint**
et en l'Eglise sainte catholique

9. En la communion des saints
et en la rémission des péchés

10. En le **relèvement** des corps
en la vie éternelle

Sous cette forme en deux « mains » – deux colonnes – sont téléchargeables les PDF. [3]

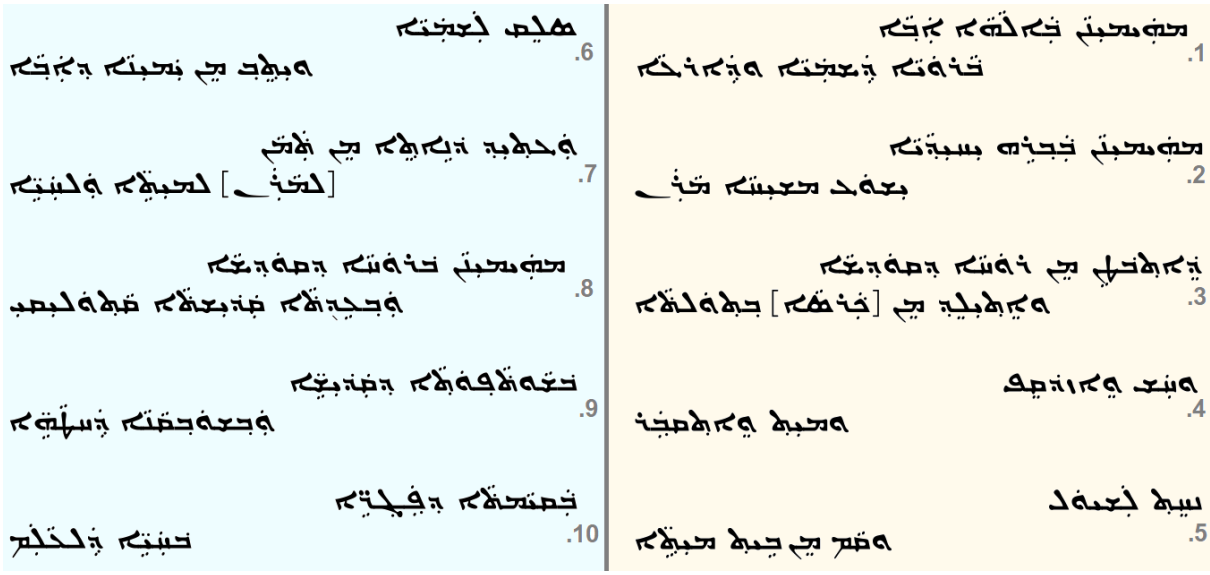

Les quatre ajouts que l'on trouve dans le *Mhaymninan* actuel s'expliquent aisément mais il faut relever aussi deux modifications dont la seconde ne s'accorde pas du tout avec les éléments commentés donnés en grec par Irénée au II*e* siècle (cf. ci-après).

Le Mhaymninan (Credo) araméen des apôtres aujourd'hui

[3] Les 7 PDF relatifs au Symbole des Apôtres araméen (Frédéric Guigain):
– texte traditionnel chaldéen
– *idem* translittéré
– *idem* en traduction
– texte restitué en araméen ancien
– *idem* translittéré
– *idem* en traduction
– *idem* **en écriture d'époque**

Moi-Nous croyons en Dieu le Père tout-puissant	Créateur du ciel et de la terre	1
Moi-Nous croyons en son Fils unique	Jésus le Messie notre Seigneur	2
Qui a été conçu de l'Esprit-Saint	et a été enfanté de la Vierge Marie	3
Et a souffert aux jours de Ponce-Pilate et a été crucifié	et est mort et a été enseveli	4
Il est descendu au shéol	et s'est relevé d'entre les morts le troisième jour	5
Il est monté au ciel	et est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant	6
Et viendra de là-bas	pour juger les morts et les vivants	7
Moi-Nous croyons en l'Esprit-Saint	et en l'Église sainte catholique	8
En la communion des saints	et en la rémission des péchés	9
En le relèvement des corps	en la vie éternelle	10

- Dès le premier mot, un ajout saute aux yeux : sous l'influence occidentale, « **moi-je** » a été ajouté à « nous *croyons* » ; en Occident, la foi est vue de manière individuelle (et peu communautaire) : les araméens ont été obligés d'en tenir compte.
- La qualification de « **tout-puissant** » a été ajoutée après l'an 189 si l'on se réfère à Irénée de Lyon (voir ci-après).
- La précision « **aux jours de Ponce-Pilate** » a dû être ajoutée tôt, sans doute au cours du II*e* siècle (avant 189) : par la chronologie, elle rappelle la réalité concrète face aux élucubrations gnostiques qui sévissaient déjà.
- La précision « **le troisième jour** », reprise des Écritures, semble, elle, postérieure (Irénée ne l'indique pas) ; c'est une manière d'insister sur le fait que Jésus est vraiment mort et est vraiment descendu au shéol (c'est-à-dire aux « enfers » comme on dit en français, un mot qui désigne mal ce qu'il veut dire : le passage de la mort).
- La formulation « **de la Vierge Marie** » ne peut pas être primitive. Tant qu'elle est sur terre, Marie ne veut pas être glorifiée, ce qui aurait cependant lieu d'être puisqu'elle est la vierge dont la prophétie d'Isaïe 7,14 annonce la mystérieuse maternité, en rapport avec l'attente messianique selon la lecture qui en a été faite par la suite.
  Il est probable que la formule première, datant d'avant l'an 51 et qui dit le mystère très sobrement, était quelque chose comme « d'un sein vierge » ; on la retrouve d'ailleurs çà et là dans les traditions [4].
- Enfin, la question se pose de savoir si le Christ viendra « **pour juger** les morts et les vivants ». Probablement par souci de logique, les versions occidentales ont interverti l'ordre de ces mots : le Christ jugerait d'abord les vivants (qui meurent ensuite), puis les (déjà) morts (qui sont beaucoup plus nombreux) ; mais même ainsi, quelque chose ne va pas. Voyons cela.

MODIFICATION QUANT A LA SECONDE VENUE ET ÉCLAIRAGE DE St IRÉNÉE

On lit en effet en He 9,28 (araméen) : "Ainsi le Christ s'est-il offert une seule fois pour enlever les péchés de beaucoup ; il apparaîtra une seconde fois, non plus à cause du péché mais pour la vivification de ceux qui l'attendent."

[4] Par exemple chez Photius, *Homélie sur la Nativité*, cité in *Échos d'Orient*, tome 13, n°83, 1910, p.200.

Si la vivification ou guérison consiste à mourir, on peut se poser des questions *au moins* quant à l'utilité de la venue du Christ.

Par ailleurs, dans les évangiles, Jésus ne dit jamais qu'il « juge » les défunts – à la limite sa parole les juge (Jn 12,48) –, mais qu'il les visite et les « évangélise » (Jn 5,25 ; cf. 1P 4,6) : il s'agit là du mystère de la « descente au Shéol » dont il est *déjà* question dans la première partie du symbole ; si les défunts n'ont pas pris position alors devant Jésus et que celui-ci doive encore les « juger » par la suite (en supposant ici une chronologie temporelle), à quoi sert sa « descente » ?

Bref, s'il faut lire "Et viendra de là-bas pour juger les vivants et les morts", on est face à de grosses difficultés.

******

Il existe ici une explication, celle d'une incompréhension s'appuyant sur une mauvaise lecture. En araméen, il suffit de déplacer un point de dessus du ductus « *r* » vers son milieu pour lire un « *d* », ce qui donne alors "pour juger" (l^{a}-m**d**^{a}n) au lieu de "comme/au titre de Notre-Seigneur (l^{a}-m**r**^{a}n)". Dans ce second cas, l^{a}-mr^{a}n l-my^{i}té' wa-l-ḥ^{a}yé' indique le titre de gloire du Seigneur apparaissant, et il est logique alors que les morts soient cités en premier : "il viendra *en Seigneur des morts et des [pour visiter les] vivants*". Cette proposition **7** répond alors parfaitement à la proposition **2** : il est le Messie *Seigneur*, et il viendra en *Seigneur*. [5]

La modification vers le texte actuel pourrait s'expliquer aisément comme une influence du Credo de Nicée-Constantinople, lui-même reprenant un passage des *Actes* qui dit : "Il [le Christ] est le juge établi par Dieu pour les vivants ***et*** les morts" (Ac 10,42) – sans souci d'une quelconque simultanéité (le ***et***), que l'on voudra y mettre par la suite.

Dans *Adversus Haereses*, l'explication que donne Irénée de Lyon suggère qu'à son époque on récitait encore l^{a}-mr^{a}n, "en Notre-Seigneur", comme on va le voir. Dans ce traité que l'on peut dater d'avant 189 (c'est-à-dire avant la mort du Pape Eleuthère), le terme de « barbaroï » est une manière de désigner ceux qui ne parlent pas le grec (Araméens, Coptes, Arméniens) ; Irénée y commente de la profession de foi de certains de ces « barbaroï », ou en tire les traits saillants. Il dit d'eux qu'ils "possèdent le salut, écrit sans papier ni encre par l'Esprit dans leurs cœurs (c'est-à-dire assimilé par cœur), et gardent scrupuleusement l'antique Tradition", laquelle est présentée ensuite ainsi [6] :

Éléments de la profession de foi des « barbaroï », explicités par Irénée in *AH* IV,2	Texte français actuel du Symbole des Apôtres

[5] Probablement, une imagerie très forte et populaire a joué un rôle dans la confusion entre d'une part la rencontre du Christ et des défunts dans le passage de la mort (*CEC* 634-635), et d'autre part sa seconde Venue : la vision des ossements desséchés reprenant vie (Ezéchiel 37,1-14). Il est difficile de s'en défaire, tellement cette vision frappe l'imagination. Mais on ne peut pas la comprendre en dehors de la perspective de Rm 8 : elle doit être associée à l'ultime étape que vivra la création une fois glorifiée quand la mort elle-même disparaîtra (1Co 15,24-26 ; Ap 21) – ce n'est pas de cela qu'il est question avec la seconde Venue, c'est la proposition 10 qui le dit plus loin ("En le relèvement des corps en la vie éternelle").

[6] Mise en tableau et traduction extraites de : Yevadian Maxime, *Irénée de Lyon, sa vie, ses œuvres et sa relation à l'Orient*, tiré-à-part, Univ. Cath. de Lyon.

“Ils croient en	
1- un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre et de tout ce qui s’y trouve,	1. Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
2- et en Jésus-Christ Fils de Dieu qui, à cause de son amour débordant pour l’œuvre qu’il a modelée,	2. et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur,
3- a accepté d’être engendré de la Vierge, unissant lui-même par lui-même l’homme à Dieu,	3. qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ;
4- qui a souffert sous Ponce Pilate,	4. a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers ;
5- est ressuscité,	5. le troisième jour, est ressuscité des morts ;
6- a été enlevé dans la gloire,	6. est monté au ciel, est assis à la droite de Dieu, le Père tout-puissant ;
7- **qui viendra dans la gloire comme Sauveur de ceux qui seront sauvés**	7. d’où Il viendra juger les vivants et les morts.
et comme Juge de ceux qui seront jugés, précipitant dans le feu éternel ceux qui travestissent la vérité, méprisent son Père et sa venue.”	8. Je crois en l’Esprit-Saint 9. à la sainte Église universelle, à la communion des saints, 10. à la rémission des péchés, 11. à la résurrection de la chair 12. à la vie éternelle. Amen.

Irénée semble omettre certains mots ou certaines propositions du credo des « barbaroï » – en particulier tout ce qui a trait au Shéol (enfers) et même tout ce qui concerne les morts : il ne parle que des vivants. Est-ce parce qu’il y avait des formulations qui différaient entre Coptes, Église de l’Orient, et Arméniens, pour ne citer que les principales Églises orientales ? En tout cas, ce qui lui importe est de commenter, pour ses lecteurs, la proposition 7 relative à la Venue glorieuse. Irénée parle de vivants qui mourront à cause de cette Venue agissant comme un jugement, tandis que ceux qui n’ont pas travesti la vérité vivront sauvés c’est-à-dire sur la terre, étant libérés de l’oppression des premiers. Il s’agit d’un thème majeur des écrits d’Irénée, héritier de la juste interprétation de la Révélation [7] – mais inquiet de voir que celle-ci n’est plus comprise parfaitement.

Manifestement, le saint évêque de Lyon voulait souligner quelque chose de très important, déjà pour ses contemporains. La forme si simple et forte que le « Symbole des apôtres » araméen primitif avait nous parle étonnamment aujourd’hui.

[7] Voir par exemple eecho.fr/session-2021-l-esperance-chretienne-pour-ce-monde-fr-breynaert/ ou eecho.fr/st-thomas-daquin-et-la-millenie/ ou eecho.fr/redecouvrir-le-sens-revele-de-lhistoire/ ou youtube.com/watch?v=YABDz56fXRw&list=PLsIIgGqUVov8PYD08Z43PBqzwRWCEddkJ&index=11.